Image not found or type unknown

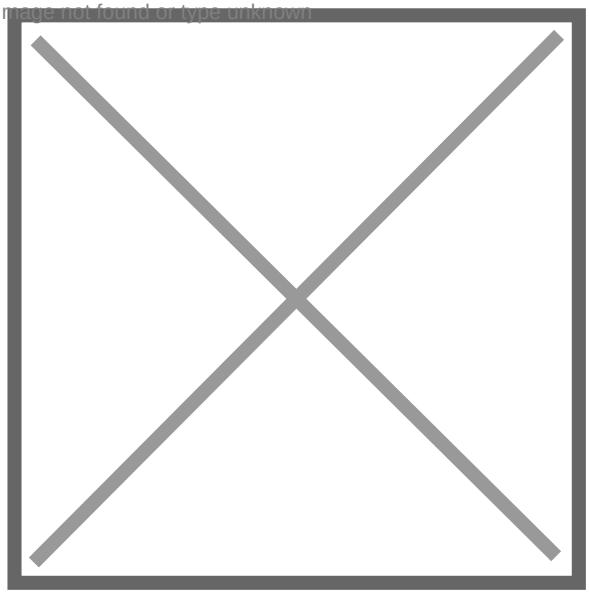

Vente de voiture occasion le 30.10.2009

Par **Natacha**, le **26/11/2009** à **14:52**

Bonjour,
J'ai vendu ma voiture le 30.10.2009 avec ct ok à 880€. Et hier l'acheteur m'appelle en me disant que la voiture chauffe qu'une bielle est a changer qu'il y a 400€ de frais dessus et que si je ne faisait rien il ira voir plus loin et plus haut. Voila je voudrai savoir ce que je doit faire et quels sont mes droits. Je vous en remercie par avance de bien vouloir me repondre

Par **Tisuisse**, le **26/11/2009** à **17:32**

Bonjour,

Lisez ce dossier traitant de ce sujet puis revenez nous poser vos questions complémentaires, on se fera un plaisir de vous répondre :
http://www.experatoo.com/droit-routier/vente-achat-vehicule-panne_23072_1.htm

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés